

16 nov 2018 -18:03

Appartient à [Conseil des ministres du 16 novembre 2018](#)

Engagement opérationnel belge de la Défense pour 2019

Sur proposition du ministre de la Défense Sander Loones, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition d'engagement opérationnel belge en 2019.

La lutte contre le terrorisme et la radicalisation reste la priorité absolue pour la Défense. Pour cette raison, la Défense planifie, à côté de son appui à la Police fédérale sur le territoire national, des efforts au Sahel, de l'aide bilatérale à la Tunisie et d'autres partenaires dans cette région et des moyens supplémentaires en Afghanistan. L'engagement en Irak est de plus en plus axé non plus sur le combat contre l'Etat islamiste (IS/DAESH) mais vers la stabilisation et la reconstruction du pays et de ses capacités institutionnelles. En 2019, l'engagement de la Belgique se concentrera sur la poursuite de la professionnalisation et de l'entraînement des services de sécurité irakiens tant dans un contexte de coalition que dans un contexte OTAN.

Par ailleurs, la Belgique apportera également sa contribution, entre autres dans les régions suivantes :

- Europe : "Readiness Action Plan", "Enhanced Forward Presence" dans les Etats baltes et en Pologne et "Defence Capacity Building" en Europe de l'Est
- Afrique centrale : "Maritime Capacity Building" en Afrique de l'Ouest et un nombre d'activités bilatérales avec le Bénin
- Golfe d'Aden/bassin somalien : engagement d'un officier d'Etat-major au sein du quartier général
- Participations individuelles à des opérations et missions de l'ONU
- Stand by Forces : "Very High Readiness Joint Task Force" dans le cadre de "Enhanced NATO Response Force"
- Appui au Service public fédéral Affaires étrangères

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Sander Loones, ministre de la Défense,
chargé de la Fonction publique

Rue Lambermont 8

1000 Bruxelles

Belgique

<http://loones.belgium.be>